

Référentiel activités-compétences

Conduite d'une stratégie de production pour la réalisation de films documentaires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> participation à l'élaboration du projet du film documentaire en accompagnant l'écriture artistique d'un projet ; examen des besoins et attentes d'un auteur et recherche des ressources techniques, matérielles, financières et humaines ; recherche des financements adéquats / rédaction des dossiers de demandes de soutiens financiers (ou autres) en fonction des différentes commissions, filières, guichets de financement régionaux, nationaux et internationaux / participation, avec l'auteur, à la réécriture du projet initial en fonction des cibles ; choix des partenaires (co-producteurs, diffuseurs, distributeurs), mise en concordance des besoins et des ressources potentielles pour équilibrer un budget ; adaptation optimale de la diffusion et de la promotion de l'œuvre en fonction de sa thématique et des publics visés (festivals, réseaux associatifs, plateformes numériques) ; 	<p>Elaborer et conduire une stratégie de production, en fonction de la proposition du projet de film faite par l'auteur pour assurer la réalisation et la viabilité du film ;</p>	<p>Dossier de production</p> <ul style="list-style-type: none"> A partir d'un projet de film, collaboration à l'écriture du dossier artistique, rédaction d'un dossier production, permettant de solliciter des financements et des diffuseurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ traduction fidèle du projet en données utiles à la production (temporalités, ressources, financements, aspects juridiques) ✓ présence, dans le dossier, de tous les éléments attendus par la profession : note de production, budget, plan de financement, stratégie de diffusion et de promotion ; ✓ mise en forme valorisant les contenus ;

Référentiel activités-compétences

Conduite d'une stratégie de production pour la réalisation de films documentaires

<ul style="list-style-type: none"> • préparation et révision des budgets et devis au regard des ressources (moyens matériels, durée, ressources humaines) nécessaires à la réalisation du film d'une part, et des financements obtenus d'autre part / optimisation des moyens de la production (techniques, humains, matériels) ; • rédaction du contrat de cession de droits et des contrats spécifiques à la création artistique (droits liés à la propriété intellectuelle, co-production nationale et internationale, cession, contrat d'édition, ...), des contrats de travail, des contrats d'assurances, des contrats commerciaux avec les prestataires ; • sélection de l'équipe technique en accord avec l'auteur et organisation du processus de recrutement ; • organisation, planification des repérages, du tournage et superviser la post-production du film et particulièrement du montage jusqu'à la livraison du PAD (prêt à diffuser) ; 	<p>Piloter les étapes de réalisation et de diffusion du film en respectant la visée artistique du projet et le cadre contraint d'un budget ;</p>	<p>Simulation</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir d'un film réalisé et produit, simulation de toutes les étapes de la chaîne de production d'un film documentaire d'auteur depuis sa mise en production jusqu'à sa diffusion ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Planification réaliste et logique de l'ensemble des activités et tâches du producteur au sein des 4 grandes phases : développement, production, post-production, diffusion ; ✓ Conformité des différents postes budgétaires pour aboutir au plan de financement au regard des ressources sollicitées et des dépenses escomptées ; ✓ Pertinence dans la sélection de la nature des contrats permettant de couvrir les besoins de la production et leur rédaction ; ✓ Respect dans la rédaction des contrats de la réglementation en vigueur ; ✓ Adéquation des partenaires institutionnels et financiers sollicités avec le projet ;
<ul style="list-style-type: none"> • structuration d'une ligne éditoriale en tant que producteur délégué ; • choix d'accompagner à la production un projet d'auteur ; • veille sur les aspects juridiques, sur l'évolution des politiques culturelles, sur la diffusion et réception du film documentaire d'auteur ; 	<p>Défendre une ligne artistique et éditoriale au sein du secteur du cinéma documentaire pour affirmer une identité, fédérer et fidéliser des auteurs ;</p>		